

# CAMP DE JOUR 6-10 ANS – SEMAINE DE RELÂCHE 2019



	1 <sup>ER</sup> ENFANT		2 <sup>É</sup> ENFANT (-10%)		TOTAL
	Nom	\$/sem	Nom	\$/sem	
Résident		85 \$		77 \$	
Non-résident		110 \$		99 \$	

La preuve de résidence sera vérifiée auprès de l'école Val-de-Grâce

**Inscription :** IL N'Y A QUE 12 PLACES DISPONIBLES ; PRIORITÉ AUX JEUNES D'EASTMAN ET DE STUKELY-SUD JUSQU'AU 11 FÉVRIER ET OUVERT À TOUS PAR LA SUITE ; prendre note que s'il n'y a pas un minimum de 8 inscriptions, le camp de jour n'aura pas lieu – vous allez recevoir une confirmation de la tenue du camp de jour ou non vendredi le 22 février. Le coût inclut le volet animation de 9h à 16h et les services de garde de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30 (le camp a lieu dans le gymnase de l'école). Pour s'inscrire en ligne avec une carte de crédit, prendre connaissance de la procédure, créer votre profil, faire votre inscription et paiement. Lien pour inscription <https://coachstudio.ca/inscriptions/loginclient.php?clubid=1060> / lien pour procédure <http://eastman.quebec/wp-content/uploads/2017/08/ClubWeb-Guide-inscription.pdf> Sinon, remplir la fiche d'inscription et la retourner par la poste ou venir en personne à l'Hôtel de ville d'Eastman au 160 chemin George-Bonnallie, Eastman, JOE 1P0. Les heures d'ouverture sont de 9h à 12h et 13h à 16h.

**Mode de paiement :** Si vous ne faites pas votre inscription en ligne, il est préférable de payer par chèque libellé à la Municipalité d'Eastman. Toutefois, les paiements en argent comptant sont également acceptés.

- Le paiement complet par chèque postdaté du 4 mars 2019 est exigé si le montant est inférieur à 100\$
- Si le montant est supérieur à 100\$, vous pouvez faire 2 versements du même montant ; le 2<sup>ème</sup> chèque sera postdaté du 18 février 2019 et remis aussi lors de l'inscription
- Prendre note que des frais de 25\$ pour tout chèque sans provision seront chargés.

**Rabais sur inscription :** 10% est applicable sur l'inscription pour un 2<sup>ème</sup> membre d'une même famille.

**Frais de non-résident :** 30% seront ajoutés sur les frais d'inscriptions pour tout jeune qui n'habite pas Eastman.

**Annulation** (Pour toute demande de remboursement, un avis écrit doit nous être envoyé)

- Avant le camp = 100% des frais remboursés (*nous annulons votre chèque ; un paiement en argent comptant vous oblige à revenir le chercher au bureau*)
- Suite à la 1<sup>ère</sup> journée de camp, sera réclamé le coût des services déjà reçus et le plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du coût des services qui n'ont pas été reçus

J'autorise mon enfant à quitter le camp de jour à pied :  non /  oui

J'autorise que mon enfant soit pris en photo ou en vidéo à des fins publicitaires pour le camp de jour  non /  oui

J'autorise la direction du camp de jour à administrer les premiers soins nécessaires et les médicaments en cas d'urgence (légalement, aucun médicament ne peut être administré par le personnel) et si besoin, à faire transporter mon enfant (par ambulance à vos frais) en dégageant la direction de toute responsabilité à cet égard.  non /  oui

Le camp de jour se réserve le droit de refuser un enfant ou même d'annuler son inscription (sans remboursement) en raison de non-paiement, d'informations inexactes ou insuffisantes, de non-respect répétitif du code de vie ou pour des questions de sécurité envers lui-même, le personnel ou les autres participants.

Je déclare que toutes les informations requises qui ont été fournies sont exactes et complètes.  non /  oui

J'ai lu et compris la politique d'inscription, de même que le code de vie du camp de jour d'Eastman.  non /  oui

Lire l'onglet code de vie dans <http://eastman.quebec/loisirs-arts-et-culture/camp-de-jour/>

Si votre enfant n'a pas pris part au camp de jour de l'été 2018, remplissez également ce document <http://eastman.quebec/wp-content/uploads/2017/04/Fiche-de-sante.pdf>

Signature du répondant

Courriel

( ) - ( ) 20 / /  
Téléphone Date